content, il faut avoir près de soi une épouse fidèle à toutes ses obligations.

Nous protestons au nom de la Patrie française : c'est la fidélité à la foi des ancêtres qui fait les peuples honorés et prospères.

Nous protestons au nom de la Liberté. Notre Liberté à nous c'est la liberté du bien, c'est la liberté de Dieu. Comment se peut-il faire qu'on laisse la liberté au mal et qu'on la refuse au bien ?

Quoi donc, on peut élever mal ses enfants, en dehors de toutes les obligations de la conscience et nous, nous n'aurions pas le droit d'élever les nôtres dans la vérité, le devoir et la foi ?

Nous protestons au nom de Tourcoing, terre de liberté, ville catholique qui veut rester fidèle aux vieilles traditions de la Cité.

Nous protestons avec calme, selon la dignité des chrétiens que nous sommes. Qu'il n'y ait point en nous d'animosité ni de haine contre les proscripteurs. C'est dans leur intérêt même que nous protestons afin de leur faire comprendre leur faute.

Il y a cependant plus à faire : il faut réagir en donnant le bon exemple à nos enfants.

Vous n'allez plus être aidés par les maîtresses si pieuses, si chrétiennes qu'on vous a enlevées ; votre tâche va devenir plus délicate, plus grande votre part de responsabilité.

Le grand devoir qui vous incombe de ce fait c'est de protéger chez vos enfants la vie chrétienne qu'on prétend leur ravir.

Ayez confiance en Dieu car la victoire est au parti de Dieu et de sa justice.

Ce discours dont nous n'avons donné qu'une analyse a été haché d'applaudissements. Une ovation grandiose a été faite à l'orateur.

LA CONCLUSION
DISCOURS DE M. E. BARROIS

Vos applaudissements, dit le président de la réunion, me prouvent que vous avez compris les chaleureuses protestations de l'orateur. Je le remercie en votre nom.

Mais à Tourcoing on est pratique et l'on veut une conclusion aux discours, si beaux soient-ils.

Il y a un homme à Tourcoing qui a voté la loi de proscription.

Il y a un homme à Paris qui a commandé toutes les exécutions.

Si vous approuvez l'ordre du jour que je vais vous lire, nous irons ensemble le porter à la Mairie (salve d'applaudissements) et je demanderai en votre nom à M. Groussau d'en remettre une copie entre les mains de Combes, l'exécuteur des hautes œuvres (acclamations prolongées).

L'ORDRE DU JOUR

M. Barrois lit donc l'ordre du jour suivant :

3.000 citoyens Tourquennois et Français tous amis et défenseurs résolus du droit et de la liberté, réunis en la salle du Casino, protestent de toute la force de leur âme contre les attentats tous les jours plus grandes, faites à la liberté du père de famille. Ils protestent en particulier et énergiquement contre l'odieuse mise à la porte des Sœurs de la rue du Cliquet, et de la rue Angereau, dont le seul crime est de rendre service à la classe ouvrière.

Ils veulent la liberté pour eux et pour les autres et ils s'engagent, à employer tous les moyens en leur pouvoir pour qu'elle leur soit rendue.

Toutes les mains se lèvent et pendant plusieurs minutes c'est un cri formidable qui s'échappe de toutes les poitrines : « Tous !... tous !... »

Le deuil de la Liberté

Mes amis, dit ensuite M. Emile Barrois, nous nous rendrons en silence à la Mairie, quatre par quatre, comme à un enterrement.

N'est-ce pas, en effet, que nous portons le deuil de la Liberté ?...

Si vous le voulez, je me mettrai à votre tête, porteur de mon insigne de conseiller général. (Cris répétés : Oui, oui, vive Barrois !)

L'autre jour, on ne nous a pas reçus. Cette fois, je ne sais ce qui adviendra mais, une fois sur le perron de l'Hôtel-de-Ville avec les délégués des pères de famille, notre mission terminée, je vous en donnerai le résultat et je vous dirai de vous disperser dans le plus grand calme.

Une manifestation imposante

Sur les trois mille auditeurs, plus de deux mille se mirent en rang de quatre et, par la rue Nationale, se dirigèrent vers l'Hôtel-de-Ville.

Cette foule silencieuse avait quelque chose de saisissant et ceux qui la virent passer dans un ordre si parfait en étaient profondément impressionnés.

M. Barrois et trois délégués des pères de famille pénétraient dans l'Hôtel-de-Ville. Les protestataires, au fur et à mesure qu'ils arrivaient place Victor-Hassebroucq, se massèrent devant l'édifice.

A l'Hôtel de Ville. — Absence de l'Administration municipale

Cependant ni la police, ni l'Administration municipale ne s'attendaient à semblable manifestation.

En apprenant l'arrivée des protestataires ce fut un étrange bouleversement dans tout l'édifice. Rien n'ayant été prévu, personne ne prenait de responsabilité.

L'inspecteur de police, M. Parent, accompagné de quelques agents, vint enfin demander à M. Emile Barrois ce qu'il désirait.

— Remettre l'ordre du jour voté à la réunion du Casino, à M. le Maire, ou à l'un de ses adjoints, dit M. Barrois.

— Je vais voir, répondit le fonctionnaire. Quelque dix minutes plus tard il revint et dit : « M. le Maire est absent, MM. les adjoints aussi. »

— Comment, il n'y a personne ! fit M. Barrois.

— Non, répondit M. Parent. M. Lecomte n'est pas ici, MM. Cordier et Salembien sont malades. »

C'était sans doute une leçon qu'on avait apprise au fonctionnaire et qu'il répétait car nous savons *sûrement* que M. Salembien qu'on disait être malade se trouvait au *Cercle commercial* où il votait pour le renouvellement de la commission.

M. Parent n'ayant pas voulu prendre sur lui de remettre l'ordre du jour à M. le Maire ce fut M. Lemarque, chef du secrétariat qui s'en chargea.

Vive la Liberté

M. Emile Barrois suivi des délégués sortit ensuite de la Mairie. Sur le perron il prononça d'une voix forte ces mots : « Citoyens, j'ai remis votre protestation à M. le chef du secrétariat qui la fera parvenir à M. le Maire absent, nous a-t-on dit, ainsi que ses adjoints.

Crions ensemble « Vive la Liberté » puis dispersons-nous en silence.

« Vive la Liberté ! » crièrent à tue-tête les protestataires, qui, frénétiquement se mirent à agiter à bout de bras leurs chapeaux.

Et puis, en quelques instants, dans le calme absolu, toute cette foule s'en alla dîner.

Une telle discipline stupéfia tout le monde officiel et policier de la Mairie.

Courage donc, l'heure de la revanche approche puisque déjà nous savons obéir à nos chefs.

LILLE

Directeurs de patronages. — Les Directeurs de patronages auront, le mercredi 20 janvier, au Cercle catholique, une réunion destinée à étudier le fonctionnement de l'œuvre importante qui lui est confiée.

Qu'il soit d'une nécessité absolue au temps où nous sommes de s'occuper de la formation chrétienne de la jeunesse ouvrière, n'est-ce pas chose évidente et inutile à démontrer : les efforts de nos ennemis pour fonder leurs fameuses œuvres postscolaires suffiraient du reste à le prouver, et cependant que de patronages qui ne donnent pas les résultats qu'on l'on avait espérés ! Il faut donc étudier de près les méthodes, envisager en face les difficultés et chercher franchement la cause des insuccès.

C'est ce que veulent faire les directeurs de patronages du Nord pendant leur journée d'étude du mercredi 20 janvier.

Ils auront une première réunion de 9 h. 1/2 précises à 11 h. 3/4 et une deuxième de 2 h. à 4 h. Ceux qui le désirent pourront prendre leur repas de midi au local même des séances et continuer ainsi les causeries commencées à la réunion du matin.

Ils ont choisi comme programme des questions essentiellement pratiques et intéressant tous ceux qui veulent s'occuper de cette œuvre : 1° les retraites ; 2° la formation des nouveaux ; 3° les auxiliaires du directeur : les dignitaires, etc. La commission désire vivement qu'un certain temps soit réservé à la discussion des questions que chacun peut avoir à poser en dehors du programme.

La Commission n'ayant pu se procurer les adresses de tous les directeurs de patronages de la région prie instamment ceux qui n'auraient pas été avertis directement de considérer le présent avis comme remplaçant une invitation personnelle.

Rosati de Flandre. — Une conférence sera donnée le mardi 19 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, 20, rue de l'Orphéon, par M. le docteur Tariéhe, de Paris (Rosati de Flandre), qui prendra comme sujet : *Comment on devient poète.*

Différents poèmes du conférencier seront dits par MM. Dubois et A. Colignies, et ses poésies « Ma Mie » et « De loin comme de près » mises en musique par M. Edm. Ribiollet, seront interprétées par M. Cobou, baryton.

Association Wallonne des Facultés catholiques. — La réunion de l'Association aura lieu mardi 19 janvier 1904, à 8 heures du soir, dans une salle du Cercle des Etudiants, rue de la Grande-Allée.

Les étudiants originaires des arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Valenciennes et Douai sont invités à assister à cette réunion.

Les Cornéliens. — *Les Cornéliens*, société littéraire classique de Paris, présidée par M. Castellar, — ont interprété hier, à la salle de la Société industrielle, une belle comédie en cinq actes, en vers, de Ponsard, *l'Honneur et l'Argent.*

L'Honneur et l'Argent, est « une image brillante de la haute comédie », pour employer l'expression dont se servit Nisard, dans son discours en réponse à l'auteur, le jour où celui-ci fut reçu à l'Académie française. ....

S'il n'est pas frappé au coin du génie, le vers est facile et conserve invariablement une agréable harmonie, qui permet de le dire et de l'écouter sans fatigue. Aussi l'intérêt ne languit-il point, même en dehors des passages principaux et dans les moments de simple exposition.

Sans doute pour mettre Ponsard à une distance plus rapprochée de nos grands auteurs, Corneille, Racine et Molière, il faudrait que ses caractères soient marqués d'une empreinte plus profonde, de traits mieux accentués et ne soient pas seulement de vigoureuses ébauches. Il ne laisse pas voir assez loin dans le cœur de ses personnages, et les situations dans lesquelles ils se débattent paraissent un peu superficielles et convenues.

Ces légères observations n'empêchent pas que Ponsard ne demeure un auteur de bon sens. On sait qu'à l'époque où fut joué à l'Odéon sa première tragédie, *Lucrèce*, en pleine bataille des classiques et des romantiques, vers 1840, de hardis partisans la saluèrent du titre de chef de l'école du bon sens, tant il avait su éviter les exagérations et les défauts des uns et des autres. Romantique, Ponsard l'était par la contexture de sa pièce, classique par la facture de ses vers qui cependant ne se pliaient pas toujours aux règles les plus strictes.

Le sujet de *l'Honneur et l'Argent* tient sur quelques lignes. Un jeune homme, Georges, riche et heureux, est entouré de camarades, dont un seul, Rodolphe, une sorte de bourru bienfaisant, éprouve pour lui de la véritable amitié. Interrogé par Rodolphe sur ses sentiments en matière d'honneur, Georges répond qu'il est sûr de lui-même et ne sacrifierait ni à l'argent ni à l'ambition une parcelle de son âme. Rodolphe ne lui cache pas que pour le juger il le faudrait voir aux prises avec les difficultés de la vie.

Les épreuves ne tardent pas à se montrer. Georges, après la mort de son père, apprend que la succession est grevée de lourdes dettes, qu'il peut se dispenser de les payer toutes, s'il renonce à l'héritage, car on ne peut toucher à la part de sa mère, qui lui est acquise. Si, au contraire, il accepte la succession et paie les dettes, il est complètement ruiné.

Georges accepte et désintéresse ses créanciers. Mais il voit s'éloigner de lui ses amis, — seul Rodolphe — le père de sa fiancée et sa fiancée elle-même. Toutefois la conduite de celle-ci, Laure, est désapprouvée par sa sœur Lucile.

La situation commence à peser au jeune homme quand le notaire le met à la tête d'une industrie, qui, bien conduite, lui fera recouvrer la richesse. En même temps, Georges s'éprend de Lucile et la demande en mariage. Laure, devenue Mme Richard, malheureuse et ruinée à son tour, ne s'oppose pas au bonheur des jeunes gens.

Les interprètes ont bien fait valoir toutes les qualités de l'œuvre ; leur talent a été à la hauteur de leur tâche et ils ont été chaleureusement applaudis. M. Rivière et Mlle M. Battaedier ont fait d'excellents Georges et Lucile ; M. Castellar et Mlle J. Battandier ont bien rempli les rôles ingrats de Rodolphe et de Laure ; Mlle Berger était une délicieuse vieille fille.

On ne saurait non plus adresser de critiques ni à MM. Basquin (M. Mercier), Héricher (le notaire), Libert (un vieux monsieur), Macin (un capitaliste), ni à MM. Bourgeois, Maranda, M. et G. Lairez, Aussenaire, Balbon et Duchêne, amis et créanciers.

N'oublions pas, en terminant, de mentionner l'orchestre, qui a parfaitement rendu de jolis morceaux et de féliciter les organisateurs de cette très intéressante séance.

Malade Grand'Place. — Dimanche soir, vers 6 heures, Mme veuve Delabarre, 64 ans, rentière, rue du Port, 9, est tombée malade en face du *Café Belle-Vue*. Transportée à la pharmacie Leclercq, elle y a reçu les soins du docteur Milliet, qui a constaté une hémorragie cérébrale.

Mme Delebarre a été reconduite chez elle en voiture de place.

Le feu. — Un incendie s'est déclaré samedi dans la soirée chez MM. Mourochal et Maréchal fabricants de vélos, rue des Processions.

Le feu, dû à une explosion de gaz, qui s'était communiqué aux boiseries, a été rapidement éteint par les ouvriers.

Il y a pour environ 200 fr. de dégâts.

— Un feu de cheminée a éclaté dimanche après-midi vers 2 heures chez M. Fraimet, rue Nationale 26.

Les pompiers de la Mairie s'en sont rendus promptement maîtres. Peu de dégâts.

CHRONIQUE MUSICALE

Quatrième concert populaire

La belle et magistrale *Symphonie en la majeur* de Beethoven ouvrait la séance du quatrième concert populaire, dimanche dernier ; cette œuvre d'une ampleur, d'une majesté grandioses, d'une puissance merveilleuse de conception, a été fort bien exécutée par l'orchestre, qui a montré du soin dans les nuances, de la verve dans l'interprétation, de l'énergie et du brio ; je signalerai néanmoins encore les trop fortes explosions des cuivres qui déparent l'ensemble.

M. Gabriel Groolez, qu'il nous était donné d'entendre cette fois-ci, est un pianiste d'un beau mérite, jeune encore, et aussi un de nos compatriotes ; — il est, en effet, né à Lille, en 1879 — Son style est fin et brillant, le mécanisme est développé et poussé à la perfection : aussi tous les traits sortent-ils aisément et avec une netteté surprenante : par malheur, dans les *variations symphoniques* de Franck, l'orchestre a parfois couvert les détails du développement pianistique.

Quelles sont captivantes ces *Variations symphoniques* pour piano et orchestre, de César Franck, tour à tour enjôleuses et charmantes dans la langueur de la mélodie, sveltes et légères, railleuses même dans les échappées du thème. M. Groolez en a donné une très curieuse et très intéressante exécution qui a obtenu un franc succès. Succès aussi avec la *Romance*, de Schumann, une *Rapsodie*, de Brahms, et la *Burlesque*, dont il est l'auteur, fort originale et vraiment séduisante.

M. Pierre Carolus-Duran, — encore un de nos compatriotes, — était venu diriger lui-même à l'orchestre trois de ses œuvres. M. Carolus-Duran ne fait pas de musique compliquée ; bien au contraire, sa musique est simple et facile, — ce dont je suis loin de le blâmer, — douce et attrayante, avec un cachet d'originalité qui fait que l'on pense : ce n'est point banal. Très gentille, notamment, sa *Méditation*, une jolie phrase de violon-solo agréablement jouée par M. Seiglet. La *Danse* est entraînante, d'un rythme saccadé et sautillant. Le poème symphonique, *le Matin*, a plus d'ampleur : c'est une gracieuse composition délicatement développée.

Le concert s'est terminé par l'exécution de l'*Ouverture de Benvenuto Cellini* de Berlioz.

Z.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Boites pour BAPTÊMES
5, rue du Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 17 janvier

Publications de mariages. — Dekoninck Alphonse, journalier, à Faches-Thumesnil, et De Kester Albertine, ménagère, rue de Wazemmes, 104. — Leclercq Joachin, peintre en équipages à Béthune, et Percy Augustine, cuisinière, rue d'Esquermes, 51. — Cocheteux Henri, plombier-gazier, cour Seynaeve, 27, et Walbrou Madeleine, bobineuse, rue d'Isly, 63. — Hocoré Amé, journalier, et Ronssel Marie, rue des Trois-Mollettes, 29. — Pype Camille, chauffeur, et Vandenbussche Flavie, dévideuse, place Vanhoenacker, 12.

Petit Charles, commis des Postes, à Saint-André, et Declercq Germaine, sans profession, rue des Arts, 26. — Moreau Pierre, casquetier, rue d'Arcole, 7 bis, et Laurent Léonie, sans profession, rue Mercier, 41. — Pamart Etienne, journalier, cour Deffeedre, 20, et Huret Alice, bobineuse, rue de Flandre, 88. — Fourez Aimé, magasinier, à Anzin, et Gackiere Marie, cuisinière, rue Jeanne-Maillotte, 4. — Dubois Charles, tisserand, rue des Sarrazins, 66, et Deschodt Philomène, marchande de légumes, rue d'Esquermes, 51.

Bruneel Edouard, peigneur de lin, rue Buffon, cour Beffe, 8, et Doublet Palmyre, tisserande, rue Beffoe, 25. — Boitel Jules, fleuriste, rue Macquart, 28, et Merx Anna, ménagère, à la même adresse. — Cliquet Louis, valet de chambre, boulevard de Maréchal Vaillant, 12, et Vandarkerkoe Marie, ménagère, à la même adresse. — Deschoemacker Edmond, voyageur, rue Ratisbonne, 76, et Maurisse Germaine, sans profession, rue de la Grande-Chaussée, 21. — Deswarte Charles, employé, place Jacques-Février, 9, et Lecroart Marie, sans profession, rue Charles-de-Muyssaert, 2.

Degraeve Géry, boulanger, rue de Wazemmes 76, et Vanoverberghe Suzanne, sans profession boulevard Victor-Hugo, 100. — Boutry Gustave, tapissier, r. Rabelais, 4, et Spicarolee Jolieeee, bambrocheuse, rue Dufaucompret, 4. — René Desplats, docteur en médecine, boulevard Vauban, 66, et Brabant Antoinette, sans profession, boulevard Louis XIV, 4. — Lourme Daniel, cocher, et Treuillet Marie, cuisinière, rue de la Berre, 58. — Elias René, conducteur aux tramways, rue Pierre-Legrand, 117, et Brugeat Maria, femme de chambre, rue Jemmapes, 89.

Segers François, cordonnier, place de la Nouvelle-Aventure, 25, et Cochez Mélanie, ménagère, même adresse. — D'Adhémar Louis, professeur à la Faculté libre, boulevard de la Liberté, 121, et Duhamel Jeanne, sans profession, à Merville. — Colpaert Charles, biscuitier, à Lille, et Lesaffre Fernande, bambrocheuse, à Lomme. — Delabre Léonce, pharmacien, à Rumilly, et Laude Marcelle, employée à la Caisse d'épargne postale, à Lille.

François Louis, soldat à la 1re section de commis et ouvriers militaires d'administration à Lille, et Delégiise Berthe, échantillonneuse, à Calais. — Théry Clément, surveillant, à Lille, et Tisoe Julienne, blanchisseuse, à Loos. — Colspind Paul, cocher, à Lille, et Mouret Anna, sans profession, à Pérenchies. — Stinde Augustin, valet de chambre, à Haubourdin, et Andriès Hélène, femme de chambre à Lille. — Meymerisch Georges, adjudant au 43e d'infanterie, à Lille, et Chimot Hélène, sans profession, au Cateau.

Bogaert Paul, cocher, à Lille, et Thomas Elise, cuisinière, à Lille. — Spelebroodt Henri, mercier, à Mons-en-Barœul, et De Dryvere Marie, fileuse, à Mons-en-Barœul. — Bocage Edouard, vérificateur des travaux au chemin de fer, à Lille, et Deceestecker Jeanne, sans profession, à Dunkerque. — Arnoult Henri, peintre, rue Roland, 27, et Hollebecque Zulmée, femme de chambre, même rue, 22. — Van Geert Séraphin, tailleur, rue Saint-Génois, 2, et Verkaemer Adèle, giletière, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 12.

Carnin Henri, tireur de vins, rue Pont-Noyelles, 31, et Defontaine Henriette, sans profession, rue Esquermoise, 7. — Bunnens Léon, typographe, à Lambersart, et Paltein Berthe, sans profession, rue Guillaume-Werniers, 71. — Cambray Lucien, tapissier, rue d'Esquermes, 42, et Wauquier Eugénie, sans profession, rue d'Esquermes, 22. — Vise Joseph, employé aux tramways, rue Perayoe, 2, et Lantoni Ismérie, journalière, cour Delcroix, 2. — Tison Gustave, peigneur, à Lomme, et Sonneville Julie, servante à Lille.

Cliquennois Henri, caporal au 43e d'infanterie, à Lille, et Sonneville Marie, sans profession, à Bondues. — Lablacq Hippolyte, employé, rue des Chats-Bossus, 6, et Roesseville Marie, sans profession, square Jussieu, 2. — Pasquier Paul, ingénieur, rue Doudin, 2, et Van Avermaeth Sophie, sans profession, à Phalempin. — Bal Séraphin, paqueteur, rue Philadelphie, 110, et Brabswyck Jeanne, dévideuse, rue Malakoff, 24. — Chaval Albert, menuisier, rue de Wazemmes, 70, et Maréchal Angèle, savonnière, rue Neuve-des-Meuniers, 60.

Lepez Louis, charretier, rue du Faubourg des Postes, 88, et Kelrsebilck, servante, rue du Faubourg des Postes, 84. — Desmoes Ferdinand, mécanicien à Lille, et Descamps Appolonie, cabaretière à Lesquin. — Demarbre Georges, sous-officier au 43e d'infanterie à Lille, et Sarrazin Joséphine, couturière à Poitiers. — Fourre Jules, chef armurier au 43e d'infanterie à Lille, et Royer Marie, institutrice, à Chatellerault. — Billard Félix, caviste, à Epernay, et Guilleemeron Yvonne, cuisinière à Lille.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre 4e page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

ROUBAIX

Le banquet annuel de la « Roubaisienne » a eu lieu dimanche après-midi, au café Lecry, place de la Fosse-aux-Chênes.

M. Sayet, adjoint au maire, présidait, ayant à sa droite M. Gustave Wattinne, président d'honneur de la société, et à sa gauche MM. Meuraux, président, et Georges Pennel, président honoraire ; à la table d'honneur se trouvaient encore M. Craveri, les membres du Comité et quelques invités.

Comme toujours, cette fête de famille a été très animée.

A l'heure des toasts, M. Mouraux a remercié M. Sayet et la Municipalité de leur précieux concours.

MM. Sayet, Wattinne, Piesvaux, Clément Durant fils, ont pris ensuite la parole, très applaudis. Le médaillon des Sociétés de gymnastique de France a été offert à M. Craveri en marque de sympathie.

Cinq médailles de 2e année de sociétariat ont été offertes à MM. Gabriel Meillassoux, Edmond Bourgeois, Emile Truffaut, Jean Cordonnier, Léon Chevalier.

Un concert a terminé cette fête.

Dans la police. — Par arrêté municipal, en date du 1er janvier, ont été nommés agents hors classe : MM. Fidèle Gonze, François Debaer ;

Agents de 1re classe : MM. Ferdinand Meirhague, Emile Hamelle, Gustave Dewambrechies ;

Agents de 2e classe : MM. Alfred Lambin, et Jean Potier.

Les accidents de la rue. — *Renversé par une voiture.* — Dimanche après-midi, vers 5 h 1/2, M. Charles Tiberghien, rentier, 70 ans, demeurant 49, rue du Casino, à Tourcoing, passait avec sa famille à l'angle des rues du Collège et de la Grande-Rue, quand il a été renversé par la voiture de place no 98, appartenant à M. Carlos Grimonprez, rue Bernard.

M. Tiberghien n'a reçu que quelques contusions sans gravité et a été soigné chez M. Delcroix, pharmacien, rue du Collège. puis il est retourné à son domicile en voiture.

La chasse aux clients. — Un procès-verbal a été dressé à la charge des cochers de place : Emile Vroman, 36 ans, rue du Collège, 45 et Louis Destailleurs, 24 ans, boulevard Montesquieu pour avoir lancé leurs chevaux au devant de voyageurs, Grand'Place et en même temps renversé Mme Verheyen, rue de Naples, 41, qui passait à ce moment-là.

Ceux qui boivent trop. — *Un pochard qui casse une glace.* — Dans la soirée de samedi, vers 11 heures, le brigadier de police Petit et l'agent Glerieux ont arrêté un tisserand Henri Delmotte, 31 ans, demeurant à Tourcoing, rue Neuve, 3, qui, étant ivre, avait brisé une glace de 25 francs chez Mme Florin, rue de la Gare, 85.

Cet individu a injurié les agents et leur a opposé une vive résistance.

— *Mendiant ivre.* — Samedi, l'agent Malequin a arrêté Alexandre Vandesompèle, 52 ans, sans domicile fixe, qui mendiait étant ivre.

A qui la clef ? — M. Jules Dubart, rue du Curoir, 39, a trouvé Grande-Place, une clef de sûreté qu'il a déposée au bureau central.

A qui le fichu ? — Mademoiselle Samain rue Leverrier, 3, a trouvé un fichu de laine, qu'on peut lui réclamer.

A qui les gilets ? — M. Théophile Duquenne, rue du Général-Chanzy, cour Dekien, 2, a trouvé boulevard de Paris, un paquet contenant neuf gilets.

Enterrement du 18 janvier. — M. Emile Everaert, 8 h. 1/4, Notre-Dame.

Obits. — Mme Théophile Nys, née Clara Pieteau, 9 h. 1/4, Sacré-Cœur. — M. Alphonse Bodart, 9 h., Saint-Jean-Baptiste. — Mme Florent Cariesimo, née Julie Dumortier, 10 h. 1/4, Saint-Martin. — M. Victor Micheu, 9 h. 1/2, Sainte-Elisabeth. — M. Jules Barbieux, 9 h., Très-Saint-Rédempteur — Mme Joseph Vreulz, née Marie-Rose Dernoncourt, 8 h. 1/2, Saint-Antoine-de-Padoue. — M. Louis Bailliart, 9 h. Sacré-Cœur.

Etat-civil de Roubaix

du 17 janvier

Décès. — Rohbe Charlotte, 55 ans, ménagère, rue Marceau, 7. — De Wulf Marthe, 1 an, 85, r. Moega, c. Fonion. — Franck Jean, 71 ans, 73, r. de la Balance. — Liebert Marguerite, 8 mois, rue Cognot, 56. — Dhazs Fernande, 1 an, Hôtel-Dieu.

Naissances. — Lesage Henri, boulevard de Metz, cour Bréda, 52. — Flameecourt Marcel, rue Ma Campagne, 85. — Brandt Arthur, rue de la Vigne, cour Vanbeveren, 15. — Cnockaert Blanche, rue de l'Alma, cour Beni, 6 — Smets Léopold, rue Beaurewaert, 8. — Duhen Oscar, boulevard de Metz, cour Lestienne, 2. — Carpentier Catherine, rue Marceau, c. Delbar, 1.

WASQUEHAL

Réunion radicale. — Hier, dimanche, a eu lieu, à l'estaminet *du Progrès*, rue de la Gare, une réunion de radicaux, en vue des élections municipales.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

TOURCOING

La mortalité infantile. — L'administration des Hospices communique à la presse la note suivante :

De toutes les organisations destinées à combattre la mortalité des enfants du premier âge, la consultation des nourrissons apparaît aujourd'hui nettement comme le facteur le mieux approprié et le plus puissant. L'extension prise par ces œuvres qu'on appelle plus généralement « Gouttes de Lait », la faveur qui les accueille partout, l'insistance avec laquelle on en réclame de nouvelles ont décidé la Commission administrative des Hospices à agrandir sa ferme de la Bourgogne pour permettre le logement d'un nombre suffisant de vaches et la production du lait nécessaire à l'alimentation des enfants qui seront appelés à bénéficier de la consultation des nourrissons qui va être établie dans une salle de l'Hôpital Civil.

Plusieurs séances du Conseil municipal se sont fait l'écho du projet de la commission des hospices lorsqu'il s'est agi de voter les crédits nécessaires à l'érection des bâtiments qu'on est en train de construire à la ferme de la Bourgogne.

L'état avancé des travaux nous permet maintenant d'apprécier l'économie de l'installation. L'étable qui s'élève à front de la rue du Roitelet pourra être citée comme modèle, tant elle est conçue avec un rare bonheur de dispositions. Un chemin de fer Decauville séparera les vaches rangées sur deux rangs et favorisera la distribution rapide de la nourriture, tandis que deux autres voies Decauville placées derrière les vaches permettront l'enlèvement facile du fumier. L'air et la lumière abonderont dans l'étable au grand profit du bétail et les auges particulières à chaque vache, empêcheront la contagion qui se produit fatalement quand les bestiaux mangent tous dans une auge commune et que l'un d'eux vient à contracter une maladie infectieuse.

La laiterie qui est adjointe à l'étable mérite tout particulièrement d'arrêter l'attention pour le grand rôle qu'elle est appelée à jouer dans l'organisation de la Consultation des Nourrissons, c'est-à-dire, la nécessité de donner aux enfants nourris artificiellement, du lait exempt de tous ferments nuisibles. Pour l'aménagement de la laiterie, la Commission des Hospices a résolu les derniers problèmes que la science a posés pour le traitement du lait et il n'est pas sans intérêt d'indiquer à nos lecteurs les précautions infinies qui vont être prises pour laisser au lait toutes ses qualités nutritives.

Dans la plupart des Gouttes de Lait, le lait distribué a été préalablement stérilisé, c'est-à-dire, porté à une température de 110 degrés environ, afin de détruire tous les ferments qui provoquent chez les enfants du premier âge la diarrhée infantile et autres maladies non moins terribles. Les récentes communications de l'Académie de Médecine ont démontré qu'il fallait en revenir de la confiance exagérée qu'on mettait dans le lait stérilisé. On y tue bien les mauvais ferments, mais on y détruit aussi, par la chaleur même, une grande partie des matières indispensables à la nutrition et à la croissance des nouveaux nés.

On remédie à ces inconvénients par la pasteurisation. Cette opération qui consiste à détruire les microbes pathogènes en laissant intacts les lécithines indispensables à la nutrition, a le double avantage de conserver au lait toute sa valeur et de lui éviter le goût de cuit que donne la stérilisation.

C'est cette pasteurisation qui sera pratiquée à la laiterie de la Bourgogne. Son principe est de porter le lait à une température d'environ 70 degrés et de le refroidir ensuite brusquement. Divers appareils mus par la vapeur concourront à l'opération de la pasteurisation. Des machines spéciales empliront automatiquement les biberons, d'autres laveront les biberons qui auront été donnés aux enfants et par mesure de précaution le lait destiné aux nourrissons sera pasteurisé une seconde fois avant d'être livré à la consommation.

Toute cette organisation a été faite sur les données du distingué Président des Hospices, M. Dron, lequel a visité de nombreuses installations de ce genre dans ces derniers temps, et ce sont les connaissances qu'il a acquises dans ces visites qui ont permis à la Commission des Hospices d'installer une laiterie qui répondra à tous les desiderata de la science moderne, et qui sera un des puissants ressorts de la réussite de cette consultation de nourrissons pour l'organisation de laquelle nous entretiendrons nos lecteurs dans un de nos prochains numéros.

N. d. l. R. — Cette œuvre publique, ainsi que cela se passe presque toujours, procède de l'expérience tentée par les œuvres privées. C'est ainsi qu'à Tourcoing fonctionnait depuis plusieurs années, sous la présidence de M. F. Masurel père, l'œuvre de la *Goutte de Lait* qui a donné les meilleurs résultats. Il convient donc, alors que la *Goutte de Lait* de M. F. Masurel disparaît pour faire place à l'œuvre municipale de remercier chaleureusement le bon citoyen et l'homme charitable qui fut chez nous l'initiateur intelligent et généreux de la lutte — la seule efficace — contre la mortalité infantile.

Lui et ses amis ont ouvert la voie aux pouvoirs publics et leur ont dicté le devoir qui s'imposait à eux.

Il était de toute justice que nous fassions ces remarques afin de réparer une omission de la Commission des Hospices.

C'est peut-être habile de reporter sur M. Dron tout le mérite de la lutte contre la mortalité infantile.

Mais ce procédé réclamiste et électoral tombe à faux.

Les œuvres privées vivent avec leur argent tandis que les œuvres publiques trouvent leurs ressources chez les contribuables.

Le mérite des premières est donc plus grand et pour être juste, il ne faut point le taire.

Profiter de l'expérience tentée avec succès par de bons et généreux citoyens, n'avoir pour cela qu'à se servir des ressources communes, et s'en vanter sans vergogne, n'est point d'un homme de génie. C'est tout au plus d'un politicien habile.

Les conférences d'extension universitaire. — Mardi, à 8 h. 1/2 du soir, dans la grande salle des fêtes du Collège, M. l'abbé Delépine, professeur de géologie à la Faculté Catholique des Sciences, et directeur au Séminaire Académique, fera une conférence sur l'*Origine des Centres Industriels.*

Ce sujet particulièrement intéressant pour Tourcoing attirera au Collège un nombreux auditoire.

Infraction à arrêté d'expulsion. — Pierre Prez, 46 ans, couvreur, expulsé de France, demeurant à Mont-à-Leux, a été arrêté rue Saint-Pierre, par les agents de la sûreté.

Etat-civil de Tourcoing

Du 17 Janvier

Naissances. — Ghesquier Lucienne, rue Chevreul, 77. — Reynaert Joseph, rue de l'Epine, maisons Lebrun.

Décès. — Tyteca Marie, 5 mois, rue de l'Hippodrome, 10. — Lesaffre Cécile, 69 ans, rue de Lille, 121. — Bovyn Pierre, 28 ans, rue de Borkem.

HALLUIN. — Du 15 janvier. — Naissance : Verheist Zulma, rue du Château.

Décès : Devoldre Germaine, 1 an, rue Saint-André. — Sable Edouard, 70 ans, rue du Lille. — Desmet Henri, 71 ans, chemin de Loisel.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Du 9 au 16 — Naissances ; Spiegels Claire, Berquier. — Vannieuwenhuyse Julien, Risquons-Tout.

Décès : Balcaen Edouard, Vieille-Motte. — Quique Angèle, Place.

MOUVAUX. — Du 16. — Naissances. — Lucienne Desplechin, rue Faidherbe. — Henri Delporte, rue de Turenne. — Arthur Delforterie, à la Place.

Décès. — Antoinette Geerminck, 2 ans 5 m., rue de Wasquehal. — Emma Delombaerde, 70 ans 3 mois, rue de Roubaix.

BONDUES. — Du 16 janvier. — Naissances : Hélène Dufermont, à la Quenouille. — Emile Vanderhaeghe, au Mont.

Décès : Catherine Descottignies, 81 ans, rentière, chemin des Cordonniers.

Publication de mariage : Henri Clicquennois, 23 ans, caporal au 43e d'infanterie à Lille, et Marie-Louise Sonneville, 19 ans, sans profession.

---

on pauvre, on ne saurait l'éviter ni tout ce qui s'ensuivra. C'est folie, par conséquent, vraie folie, de penser de se bâtir une demeure ici-bas, pendant que l'on néglige les intérêts de son âme. Ainsi, c'est décidé : nous allons nous en retourner... Nous regagnerons les champs que nous n'aurions jamais dû quitter... Ce sera un gros crève-cœur pour moi d'arriver là, vide d'argent et privé d'enfants... La misère de plus et trois enfants de moins... Ah ! Jeanne !...

Ici les deux époux se regardèrent et leurs yeux se remplirent de larmes. Jeanne, elle-même, s'attendrissait à ces douloureux souvenirs.

— Et pourtant ce ne sont pas ceux-là, reprit-elle, ceux que nous n'avons plus qui m'occupent et causent mon chagrin. Ils sont bien : que le ciel en soit béni ! Jamais, dans nos plus beaux rêves, nous n'aurions pu leur désirer un meilleur sort. Mais elle ! Mais ma fille ! Mon Dieu ! n'aurez-vous pas aussi pitié d'elle ? Que m'importe que nous soyons pauvres ? Je n'ai jamais demandé au ciel que le pain quotidien. Ce ne sont pas, non plus, nos trois enfants morts que je regrette : non, encore une fois, Dieu a bien fait de les prendre, pour les arracher aux dangers du monde. Mais elle !... mais elle !...

Et les larmes coulaient par torrents des yeux de Jeanne. Triste et le front baissé, Bruneau disait tout bas : — C'est moi, c'est toujours moi qui ai fait cela. Mais pouvais-je prévoir qu'elle tournerait si mal ? Elle qui était si timide, si douce, elle devenir une vaniteuse ! elle, oublier ses parents ! C'est inconcevable ; je ne puis encore m'en convaincre...

Cependant, il fallut bien que le malheureux père se convainquît de la réalité, quand il entendit, peu de jours après, lire les lignes que voici :

« Monsieur et Madame,

« Le père Dulard, batelier, est venu de votre part me donner le bonjour et me faire des remerciements pour la bonté que j'ai témoignée à votre fille Reine. Je suis bien sensible à cela, et surtout à ce qu'il a ajouté : que si vous aviez moyen, vous me prouveriez autrement que par des mots combien vous m'avez de reconnaissance. Croyez que j'ai agi de grand cœur, et sans aucune vue d'intérêt. Tout mon regret c'est que votre enfant n'ait pas répondu à vos bonnes intentions, ni écouté mes conseils. Certainement, je voudrais en avoir fait dix fois plus, et que Reine fût restée sage.

« Mais il paraît qu'elle persiste à mal faire. Je vous demande pardon, si je vous dis ces choses désagréables ; mais il me semble qu'on ne doit rien cacher à des parents de ce qu'on sait sur le compte de leurs enfants. Or, j'ai rencontré hier son ancienne maîtresse, et elle m'a raconté que votre Reine a quitté Nantes. Mais peut-être le savez-vous déjà. On le dit en Angleterre.

« J'ai un grand regret de ces aventures, soit à cause de vous, soit à cause d'elle. Voilà pourtant ce que c'est que le séjour des villes, surtout quand on est sans expérience et abandonné à soi-même !

« Toutefois, il ne faut pas vous désespérer. Votre fille avait reçu une bonne éducation ; elle avait un cœur si droit, une piété si sincère, quand elle est venue ici ! Il n'est pas possible qu'elle ne rentre pas bientôt en elle-même. Et s'il ne fallait pour l'y aider que mes faibles prières, je vous assure qu'elles ne lui feront pas défaut.

« J'ai bien l'honneur, etc...

« Veuve Ducœur. »

— C'est mon fait, tout cela, Jeanne, reprit Bruneau, le cœur ému. J'ai été le bourreau de mes enfants, je le vois bien ; mais il est trop tard. Ah ! voilà un sujet de larmes pour le reste de mes jours. Et encore, quand je pleurerais toutes les eaux de la Seine, je ne laverais pas ma folie. Jeanne, allons-nous en, je n'y tiens plus ; ce Paris me dégoûte ; son sol me brûle les pieds... Allons-nous-en !

XXXVI

RETOUR AU PAYS

Nous retrouvons les époux Bruneau dans leur village d'Auvergne. Ce ne fut pas sans un grand sentiment de honte que le pauvre transfuge rentra parmi ses compatriotes. Non seulement, il n'avait point fait fortune, mais, comme il le disait, il revenait, découronné de ses enfants. Quant à Jeanne, elle éprouva une véritable joie à revoir ses montagnes natales, bien que son cœur se serrât aussi à la seule pensée qu'elle était mère de trois beaux enfants quand elle les quitta (Séraphine était née à Paris) et qu'elle y rentrait seule, désolée, sans un bâton pour sa vieillesse. Qu'importe : elle ressentait un véritable bonheur à retrouver les personnes qui lui étaient toujours restées si chères. — Enfin, disait-elle, je respire à pleins poumons. Il y a si longtemps que je n'ai goûté l'air pur ! Prenons courage, mon homme ; à défaut de la fortune, nous trouverons ici la tranquillité et le service de Dieu, qui est bien aussi une fortune. Nos bras sont encore valides ; je n'ai pas désappris à coudre, ni toi à labourer. Eh bien ! Dieu aidant, nous gagnerons notre pain quotidien, et c'est tout ce qu'il nous faut.

Le curé les accueillit avec un vrai sentiment de compassion. C'était lui qui leur avait envoyé la petite somme nécessaire pour s'en revenir. Fort heureusement, la ferme qu'il avait proposée était encore à prendre ; en sorte que notre couple put s'y installer. Il est inutile de dire que Bruneau, une fois arraché aux influences de Paris, rentra sans peine dans la pratique des devoirs religieux. Il y retrouva ce qu'il avait perdu : la paix de ses désirs, le calme de sa conscience ; les signes vengeurs surtout avaient disparu. Au milieu des occupations de son état, quand il maniait le fléau ou la charrue, quelquefois sa pensée se reportait sur son passé, et il lui semblait que son séjour de Paris n'avait été qu'un mauvais rêve. Mais combien il gémissait alors d'avoir si sottement écouté les suggestions de l'ambition, de n'avoir pas compris que la fortune qu'il cherchait si loin, était si près de lui ! Combien, surtout, il gémissait d'avoir été pour sa femme la cause de tant de douleurs, et pour ses enfants une occasion de ruine !

Cependant le bonheur de Jeanne n'était pas non plus sans mélange. Elle était toujours occupée de sa fille ; jour et nuit, ces inquiétudes lui revenaient ; toutefois, elle ne pouvait s'ôter de l'esprit que le bon Dieu lui ferait la grâce de ramener cette enfant rebelle. Le curé, à qui elle en parlait souvent, l'engageait à prier beaucoup et à faire prier. Il prit même la peine d'écrire aux religieuses, que Jeanne aimait tant, pour leur recommander de nouveau *la conversion d'une âme*. Puis il engagea sa paroissienne à jeter tous ses soucis dans le sein de la divine miséricorde.

Toutefois, et sans en rien dire aux parents, il n'avait point négligé de rechercher les traces de Reine Bruneau. L'essentiel était de savoir ce qu'elle était devenue, après son départ de Nantes ; et, pour cela, il pria un prêtre de cette ville, qu'il avait eu occasion de voir à Clermont de vouloir bien se donner la peine de prendre quelques informations à ce sujet. Le premier résultat fut insignifiant, Reine s'était brouillée avec sa maîtresse de Nantes, comme avec celle de Rouen.

(A suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 71, Rue Nationale, LILLE

Les Dieux d'Or

C'est le titre de

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Des aventures, des combats, des scènes émouvantes, le tout sous le ciel tropical et dans les régions enchanteresses de l'Amérique centrale ; voilà ce que nos lecteurs trouveront dans

Les Dieux d'Or

C'est modern-style, pas mal américain et pourtant très français.

On y devient riche et heureux, mais que de vicissitudes avant la conquête de

Ces Dieux d'Or

Vous verrez.